

CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT AU SITE ALCOOL & DROIT

Les présentes conditions générales s'appliquent de plein droit aux abonnements proposés par l'éditeur de la base de données Alcool & Droit. Elles prévalent sur toute condition d'achat opposée et peuvent être modifiées à tout moment par l'éditeur de la base de données Alcool & Droit.

Description et évolution de la base de données

L'éditeur de la base de données Alcool & Droit propose une base de données juridiques comprenant un exposé complet et rigoureux de la matière, des décisions des tribunaux, ainsi que des commentaires et analyses pratiques en éclairant le sens et la portée.

L'éditeur de la base de données Alcool & Droit se réserve la faculté d'apporter toutes les modifications et évolutions nécessaires à son amélioration, tant sur le plan technique que documentaire. Les abonnés étant informés de ces modifications et évolutions par email, l'abonné est réputé les avoir acceptées dès lors qu'il maintient son abonnement et continue à utiliser la base de données.

Disponibilité

La base de données est accessible 24h/24, 7j/7, sauf cas de force majeure et en dehors des interventions de maintenance nécessaires à son bon fonctionnement. Ces interruptions n'ouvrent droit à aucune indemnisation. Les incidents survenus sur les réseaux dont l'éditeur de la base de données Alcool & Droit n'a pas la maîtrise n'engagent pas sa responsabilité (coupures d'électricité, panne informatique).

La base de données a été développée pour être compatible avec les navigateurs Internet Explorer 8+, Firefox, Chrome, Safari, Opéra, et être visible de manière optimale avec une résolution d'écran de 1024*768 et plus. L'éditeur décline toute responsabilité si la consultation n'est pas optimale dès lors que ces données ne sont pas respectées sur le matériel utilisé par l'abonné.

Accès au service

Les abonnements sont souscrits nominativement. L'identifiant et le mot de passe attribué à chaque abonné est personnel et donne droit à consulter, imprimer et/ou télécharger les documents de la base. L'utilisation des identifiants et du mot de passe est sous l'entière responsabilité de son détenteur.

La communication de l'identifiant et du mot de passe à des tiers non abonnés peut entraîner la résiliation de l'abonnement et la perte du droit à remboursement au prorata du temps restant jusqu'à l'échéance.

En cas de perte ou d'utilisation frauduleuse par un tiers, portée à sa connaissance, l'abonné en avertit immédiatement l'éditeur de la base de données Alcool & Droit, qui désactive le code existant et en attribue un nouveau.

L'éditeur de la base de données Alcool & Droit s'engage à respecter la confidentialité tant en ce qui concerne la personnalité de ses abonnés que du contenu des consultations.

L'éditeur de la base de données Alcool & Droit a mis en place des outils de suivi des consultations et de statistiques dans le seul but d'optimiser le service rendu et sans qu'une action de démarchage commercial ne soit engagée à l'aide des informations ainsi obtenues.

En cas de demande de désactivation d'un code d'identification, l'abonné concerné restera seul responsable de l'usage fait de ce code jusqu'à la désactivation effective dudit code par l'éditeur de la base de données Alcool & Droit.

Prix

Le prix de l'abonnement facturé est celui en vigueur au jour de l'enregistrement de la demande d'abonnement. Aucune augmentation ne sera proposée en cours d'abonnement. A l'issue de l'abonnement, l'éditeur informe l'abonné du tarif applicable en cas de renouvellement.

Modalités de paiement

L'abonnement est souscrit par courrier avec un paiement par chèque bancaire ou sur demande par virement bancaire.

L'abonnement ne commence à courir qu'à compter de l'enregistrement du paiement par l'éditeur.

Durée du contrat

Le contrat prend effet à compter de la réception du règlement par chèque ou par virement. Cet enregistrement valide l'identifiant et le mot de passe choisi par l'abonné et ouvre l'accès à la base de données.

L'abonnement est souscrit pour une durée de 12 mois. Il ne se renouvèlera pas par tacite reconduction. La souscription d'un nouvel abonnement pour une nouvelle période de 12 mois devra être formalisée comme indiqué pour la souscription de l'abonnement initial.

Résiliation

L'éditeur de la base de données Alcool & Droit se réserve le droit de résilier l'abonnement, sans indemnité, en cas de manquement par l'abonné à l'une quelconque des clauses mentionnées dans les présentes, non réparé malgré une mise en demeure restée infructueuse sous 8 jours.

Toutes dispositions du Code de la propriété intellectuelle restent applicables nonobstant la résiliation du contrat.

Propriété intellectuelle

L'éditeur de la base de données Alcool & Droit est seul propriétaire de la base de données mise en ligne, ainsi que de tous les droits de propriété intellectuelle qui y sont liés. L'abonné s'interdit de publier, diffuser ou vendre, de quelle que manière que ce soit, les textes obtenus grâce à son abonnement, et plus généralement de porter atteinte de quelque façon que ce soit aux droits de propriété intellectuelle détenus par l'éditeur sur la base de données. L'abonné bénéficie d'un droit d'usage personnel et non-exclusif non transmissible à un tiers. L'abonné est autorisé à télécharger et reproduire les données contenues dans la base de données pour un usage exclusivement personnel et gratuit. Cette faculté ne peut en aucun cas être utilisée pour reproduire la totalité des données contenues dans la base de données ou les exploiter, directement ou indirectement, sous toute forme et sur tout support que ce soit.

L'abonné ne pourra utiliser la dénomination Alcool & Droit dans ses documents publicitaires et commerciaux.

La marque ALCOOL & DROIT est enregistrée à l'INPI sous le n°14 4 068 679.

Responsabilités

Les documents accessibles dans la base de données sont communiqués dans un but exclusif d'information et ne sauraient constituer des conseils juridiques. Ils ne constituent pas une analyse des projets des abonnés et ne sauraient être considérés comme une validation de ces projets au regard des textes légaux et réglementaires applicables. Les analyses et commentaires donnent un éclairage sur l'application des textes légaux et réglementaires et n'ont pas pour finalité de contourner ou détourner de cette application.

Dès lors, leur utilisation et leur exploitation par les abonnés ne sauraient engager directement ou indirectement la responsabilité de l'éditeur de la base de données Alcool & Droit. La pertinence des résultats obtenus, des analyses, l'actualisation des documents, l'exhaustivité des bases ne sont pas garanties par l'éditeur de la base de données Alcool & Droit.

L'éditeur de la base de données Alcool & Droit décline également toute responsabilité concernant les dommages survenus lors des opérations de transmission, de téléchargement et d'impression des documents. Dans le cas où sa responsabilité serait toutefois reconnue, le montant de la condamnation ne saurait excéder celui des sommes versées par l'abonné au titre de son abonnement.

Les marques de boissons alcoolisées ne sont citées qu'à des fins documentaires dans le cadre des décisions de justice. Ces citations ne sauraient être considérées comme des publicités pour ces marques.

De manière générale, le contenu de la base de données ne saurait être considéré comme une publicité pour des boissons alcoolisées ou une incitation à la consommation de boissons alcoolisées.

Litiges et loi applicable

L'abonnement est soumis au droit français.

Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend qui pourrait naître de l'interprétation ou de l'exécution de cet abonnement.

Si elles n'y parviennent pas, les parties soumettront le litige au Tribunal de Rennes